



LA DIRECTION DE POSTPRODUCTION

FORMATIONS 2024

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

SOMMAIRE GENERAL





ACTION DE FORMATION 2024

Le CEFPF en quelques mots	PAGES 2-3
Nos engagements	PAGES 4-7
L'action de formation	PAGES 8-9
Public concerné et objectifs	PAGE 10
Modalités de mise en œuvre	PAGES 11-12
Contenu de l'action	PAGES 13-14
Programme détaillé	PAGES 15-18
Conditions générales de vente	PAGES 19-20

Durée hebdomadaire des formations	36 heures
Horaires hebdomadaires	9h30-13h30 et 14h30-18h30
Lieu de formation	Paris 20 ^e
Renseignements	01 40 30 22 35

LE CEFPE
EN QUELQUES MOTS



La démarche du CEFPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. Plus de 10 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.

Le CEFPF fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPF rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPF donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.

NOS ENGAGEMENTS



Certification QUALIOPi

Le CEFPPF est certifié QUALIOPi depuis décembre 2020. A ce titre, il répond aux critères de qualité définis dans le référentiel : communication de son offre, formations adaptées aux besoins, accompagnement et suivi des apprenants, formation continue des formateurs, investissement dans l'environnement professionnel et l'innovation pédagogique, démarche d'évaluation permanente des apprenants et des dispositifs.

DES FORMATIONS DISPENSEES PAR DES PROFESSIONNELS ... POUR DES PROFESSIONNELS

Le CEFPPF fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPPF rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPPF donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS PAR LE HANDICAP !

Le CEFPF est engagé dans une démarche de diversité et d'égalité des chances. L'organisme de formation favorise l'accueil et l'accompagnement de tous ses apprenants. Un référent handicap est à votre disposition

1 personne sur 6 en France est en situation de handicap !

80% des handicaps sont invisibles !

1 personne sur 2 se retrouve confrontée à une situation de handicap au cours de sa vie de manière ponctuelle ou définitive.

En tant qu'organisme de formation et Centre de Formation des Apprentis (CFA), nous prenons la responsabilité d'adopter des pratiques non-discriminantes pour favoriser un égal accès aux savoirs pour tous.

COMMENT ? A QUI SE RENSEIGNER ?

Afin de réaliser leur formation dans de bonnes conditions, un (ou plusieurs) entretien(s) seront menés avec les apprenants en situation d'handicap. Ces entretiens ont pour but d'analyser les besoins de chaque apprenant en situation d'handicap au regard des spécificités de son projet de formation et d'évaluer si le centre de formation est à même à recevoir l'apprenant dans de bonnes conditions.

Selon la situation ils peuvent comporter des aides techniques, des aides humaines et / ou des aménagements de parcours. La mise en place de ces aides est effectuée par l'établissement et peut évoluer en cours d'année grâce à un suivi.

Il est important de prendre contact avec le référent handicap du CEFPF le plus tôt possible afin de prévoir la mise en place des aménagements, si cela est possible.

DE L'INSCRIPTION AU CEFPF A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Chargé de l'inscription de l'apprenant, le référent handicap/directeur pédagogique construit avec lui son projet professionnel en prenant en compte les spécificités de son handicap. Aussi, veillant à ce que la formation se déroule au mieux, en tant qu'intermédiaire entre les formateurs et l'apprenant en situation d'handicap, le formateur référent aide le formateur à résoudre les problèmes qui peuvent survenir au cours de la formation de l'apprenant handicapé et se rend disponible pour recevoir les apprenants en situation de handicap lorsqu'ils en ressentent le besoin.

REFERENT HANDICAP

Michael LEBLANC
michael-l@cefpf.com
01 40 30 22 25

L'ÉVEIL ÉCOLOGIQUE

Depuis 2010, Le CEFPPF soutient **Ecoprod** et sa démarche collective lancée en 2009 par des acteurs du secteur audiovisuel, visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie.

En effet, le secteur audiovisuel émet environ 1 million de tonnes équivalent CO2 dans l'atmosphère chaque année, dont environ le quart est directement lié aux tournages.

Soutenus par l'ADEME et la DIRECCTE Ile-de-France, les quatre partenaires fondateurs, AUDIENS, la Commission du Film d'Île de France, France Télévisions et TF1, ont depuis 2009 été rejoints par le Pôle Media Grand Paris, le CNC, Film France et la CST.

<https://www.ecoprod.com>

ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES ET DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE

Conscient que la formation, tout comme l'éducation, joue un rôle majeur dans la lutte contre les inégalités Femmes/Hommes, le CEFPPF s'engage à respecter la parité dans ses recrutements et organisation d'examens de validation de connaissances.

SIGNALER UN INCIDENT :

Le CEFPPF met à disposition de ses apprenants une adresse mail permettant de signaler tout incident (discrimination, harcèlement, violence sexuelle ou sexiste ...), de manière personnelle ou anonyme, et dans le respect de la confidentialité des échanges.

cefpf.helpme@gmail.com

L'ACTION DE FORMATION



PRÉSENTATION DE L'ACTION DE FORMATION

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

ACCUEIL PUBLIC/RENSEIGNEMENTS

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Tél. : 01 40 30 22 35

ADRESSE POSTALE

55, rue Etienne Marey 75020 PARIS

www.cefpf.com - info@cefpf.com



PUBLIC CONCERNÉ ET OBJECTIFS

PUBLIC CONCERNÉ

Profil professionnel des stagiaires

Directeurs de production, chargés de production, assistants de production, chefs monteurs, ingénieurs du son, responsables des effets spéciaux, mixeurs et plus généralement les techniciens intervenant dans la chaîne de postproduction.

Pré-requis, expérience professionnelle

Niveau Bac+2 minimum ou expérience professionnelle de 2 ans évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPF sur présentation d'un curriculum vitae.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Objectif principal

A l'issue de ce programme, les stagiaires seront en mesure d'assurer à la fois la liaison entre le producteur et les équipes techniques (image et son) des finitions d'un film jusqu'à la copie standard dans les meilleures conditions financières.

Objectifs détaillés

- Pouvoir contribuer efficacement à la préparation et à la gestion de la postproduction d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle
- Savoir évaluer les coûts de postproduction d'un projet en HD
- Savoir identifier le poste de chaque technicien de postproduction et l'étendue de leurs missions
- Connaître les moyens et les services de prestation de trucages
- Pouvoir appréhender les caractéristiques de mixage mais aussi les moyens informatiques nécessaires à la postproduction
- Connaître les incidences sur les coûts et les durées des techniques numériques et virtuelles
- Appréhender les sources de conflits techniques pour minimiser les coûts de postproduction
- Comprendre pour les maîtriser les Work Flows numériques



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	216 heures, soit 30 jours ou encore 6 semaines
Durée hebdomadaire :	36 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30
Lieu de formation :	CEFPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris
Contact :	Tél : 01 40 30 22 35
Prix :	6 900 euros HT
Date des sessions :	Du 24/02/2025 au 04/04/2025

FORMATEURS

Responsable pédagogique :	Michaël LEBLANC, responsable pédagogique au CEFPF
Formateur référent :	Barbara DANIEL, directrice de postproduction
Intervenants :	Experts qualifiés et professionnels reconnus dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma (liste accessible 2 semaines avant le début de la formation).

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Méthode pédagogique :	Alternance entre points théoriques, études de cas, exercices pratiques et visites commentées chez des prestataires (laboratoire/Studio de mixage...).
Supports fournis aux stagiaires :	Dossier hebdomadaire de documentation.
Moyens techniques à la disposition des stagiaires :	Salle avec écran et vidéoprojecteur + lecteur DVD.
Nombre de stagiaires par poste de travail :	Un poste de travail Macintosh par personne.
Modalités d'évaluation :	<ul style="list-style-type: none">- Par les stagiaires : bilan hebdomadaire sur le contenu pédagogique de formation au moyen de questionnaires d'évaluation remis aux stagiaires et analysés par le coordinateur pédagogique.- Par le CEFPF : contrôle continu, entretien face à un jury composé de professionnels en activité.



Évaluation pédagogique en fin de parcours :

A chaque fin de semaine :

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par la coordinatrice et le directeur pédagogique.

En fin de formation :

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.

Validation finale pour l'obtention du CP-FFP :

Pendant 4 jours, les stagiaires préparent le planning de postproduction et le devis de postproduction d'un court métrage puis les présentent face à un jury composé d'un directeur de postproduction et d'un producteur.

- Un Entretien individuel de 40 min, programmé la dernière semaine de formation, permet d'évaluer le candidat sur les points suivants :

- Connaissances générales concernant la chaîne de postproduction
- Capacité à expliquer le planning de postproduction
- Capacité à commenter un devis de postproduction (fiction cinéma)
- Compréhension de l'impact des contraintes techniques et de postproduction liées au projet

Cette évaluation a pour but d'évaluer l'aptitude des participants à de s'insérer en tant qu'assistant de directeur de postproduction jusqu'au poste de directeur de postproduction.

Les appréciations se concentrent sur le savoir-faire, les connaissances et compétences acquises en formation

ANNÉE DE CRÉATION DU CP FFP : 1999

NOMBRE DE CANDIDATS PRÉSENTÉS : 259

TAUX DE RÉUSSITE : 92 %

CONTENU DE L'ACTION

■ SEMAINE 1 :

LE DIRECTEUR DE POSTPRODUCTION ET LE TOURNAGE

1^{re} journée : La place et le rôle du directeur de postproduction / L'engagement des équipes et les obligations légales
2^e journée : La phase de développement : L

La chaîne de postproduction – Le plan de travail

3^e journée : Rappel des travaux de laboratoire pellicule / Travail de laboratoire d'un film tourné en HD / Laboratoire, conformation, montage négatif

4^e journée : Le chef opérateur

5^e journée : Le HD Work Flow

■ SEMAINE 2 :

MONTAGE

1^{re} et 2^e journées : L'informatique en postproduction

3^e journée : Le montage image

4^e journée : Les principes du montage son

5^e journée : Le mixage / Les formats de son et leur diffusion

■ SEMAINE 3 :

ETAPES TECHNIQUES DE LA POSTPRODUCTION

1^{re} journée : Le montage vidéo

2^e journée : La 3D

3^e journée : Le travail des effets spéciaux visuels (VFX) –

4^e journée : Visite d'un studio VFX animée par un professionnel

5^e journée : L'étalonnage numérique

■ SEMAINE 4 :

LA GESTION DE LA POSTPRODUCTION : COPRODUCTION ET DISTRIBUTION

1^{re} journée : Le film annonce / La gestion d'une postproduction avec l'étranger

2^e journée : Les rapports et rendus de postproduction

3^e journée : La musique de films / Les droits musicaux et leur gestion

4^e journée : Exercice pratique : le devis d'une série de fiction (1)

5^e journée : Exercice pratique : le devis d'une série de fiction (2)

■ SEMAINE 5 :

EXERCICES DE SIMULATION

1^{re} journée : Le film d'animation

2^{re} journée : Exercice pratique : le planning de postproduction d'un long métrage

3^{re} à la 5^{re} journée : Exercice pratique : le devis de postproduction d'un long métrage cinématographique

■ SEMAINE 6 :

EVALUATION DES ACQUIS EN FIN DE FORMATION

Test écrit

Préparation d'un dossier de postproduction

Soutenance orale devant un jury composé de professionnels en activité.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

■ SEMAINE 1

■ 1^{re} journée :

La place et le rôle du directeur de postproduction

Objectif : Appréhender le champ d'action d'un directeur de postproduction

Contenu : Les quatre champs d'application du directeur de postproduction :

- artistique
- technique
- budgétaire
- humains

L'engagement des équipes et les obligations légales

Les responsabilités du directeur de postproduction sur l'engagement des équipes et son implication sur la négociation des contrats
Les obligations légales liées à ces engagements

LA PHASE DE PREPARATION A LA PRODUCTION

■ 2^e journée :

L'analyse du projet avec le producteur

Objectif : La relation avec le producteur

Contenu :

La chaîne de postproduction et le plan de travail

La préparation : le planning, les contacts avec les différents acteurs de la postproduction (fournisseurs, prestataires de service, équipes de tournage et de montage).

De la fin du tournage à l'exploitation du film, organisation de la postproduction :

- travaux de laboratoire
- digitalisation
- montage image
- montage son
- bruitage
- postsynchro
- musique
- mixage
- report optique

Les différentes équipes du processus

Le planning général de la postproduction

■ 3^e journée :

Rappel des travaux de laboratoire pellicule

- La sensitométrie
- La copie et la sécurisation des rushes sur support numérique
- Le développement et tirage
- La conformation image
- L'étalonnage
- Le montage
- Le tirage de copies d'exploitation ou le DCP

Travail de laboratoire d'un film tourné en HD (en fonction des caméras utilisées).

Laboratoire, conformation, montage négatif

La conformation : que fournir au laboratoire, quelles listes? Identification des besoins des prestataires de montage négatif et de conformation

■ 4^e journée :

Le chef opérateur

Des essais, de la prise de vue à la postproduction

■ 5^e journée

Le HD Work Flow

■ SEMAINE 2

MONTAGE

■ 1^{re} et 2^e journée :

L'informatique en postproduction

Aperçu des composants d'un ordinateur et influence de ceux-ci sur les performances de l'ensemble machine/logiciel

Les différentes plates-formes

Les réseaux, travail coopératif, travail décentralisé

Les logiciels et les machines dédiées de traitement de l'image et du son les plus courants,

Les fichiers, les échanges de fichiers et compatibilité entre les systèmes (montage, effets spéciaux)

Notions de sécurité, méthodes de protection, stratégies de sauvegarde

■ 3^e journée :

Le montage image

Les étapes du montage Online et Offline

Le rôle du chef monteur et de l'équipe de montage

La gestion des 24/25 images par seconde

La gestion des Key codes et Time codes

Les différents matériels utilisés Avid Media Composer,

Nitris, Final Cut Pro HD, Premiere Pro

La gestion des listes (EDL)

Les éléments à l'entrée et à la sortie du montage virtuel

La numérisation

La synchronisation

La conformation

■ 4^e journée :

Les principes du montage son

Evolution du montage son

Mission du montage son

Temps de travail, organisation, contraintes

Complémentarité avec le montage image



Communication avec le réalisateur
Lecture du film
Les sons montés : origines
Problèmes fréquents ou systématiques
Une équipe de montage son type
La parole : élément majeur de la narration (de la prise de son au mixage)
Le montage son et le montage parole, la postsynchro, le compositeur, le bruiteur

■ 5^e journée :

Le mixage

Pré-mix, mixage et masterisation

Les formats de son et leur diffusion

La compression du son
La spatialisation
Les transferts (changement de support, sécurité)

■ SEMAINE 3

ETAPES TECHNIQUES DE POSTPRODUCTION

■ 1^{re} journée :

Le montage vidéo

Les principes du montage vidéo
L'organisation matérielle du montage vidéo
Les supports entrants et sortants
L'équipe nécessaire
L'évaluation du coût de ce type de montage

■ 2^e journée :

La 3D

La 3D à la captation des images
La transformation en laboratoire d'une image 2D en 3D

■ 3^e journée :

Le travail des effets spéciaux visuels (VFX)

Les différents types d'effets spéciaux visuels
Les différents matériels et leur champ d'application
Les équipes des effets spéciaux visuels
Les différents logiciels en fonction de leur utilisation
La prise en compte des effets spéciaux visuels dans l'établissement du devis

■ 4^e journée :

Visite d'un studio de VFX

■ 5^e journée :

L'étalonnage numérique

■ SEMAINE 4

LA GESTION DE LA POSTPRODUCTION : COPRODUCTION ET DISTRIBUTION

■ 1^{re} journée :

Le film annonce

Les éléments constitutifs du film annonce
Les formats du film annonce
De sa conception à sa réalisation
Le bonus du DVD ou du Blue Ray

La gestion d'une postproduction avec l'étranger

Les spécificités des postproductions avec l'étranger :
- financements
- techniques
- compatibilité des formats
- demandes spécifiques

■ 2^e journée :

Les rapports et rendus de postproduction

Les rendus de fin de postproduction et obligations
Les éléments à préparer pour l'attachée de presse et le distributeur

■ 3^e journée :

La musique de films

Les droits musicaux et leur gestion

Les différents organismes de gestion des droits musicaux :
- la SACEM (fonctionnement et relations avec la radio et la télévision)
- les sociétés chargées de la perception des droits dans d'autres domaines d'utilisation
Les relations internationales de la SACEM avec les organismes associés
Les conditions d'intervention des sociétés de gestion collective de droits
Les différents modes d'utilisation des musiques en fonction de l'origine des droits

■ 4^e journée :

Exercice pratique : le devis d'une série de fiction (1)

Le planning de postproduction

■ 5^e journée :

Exercice pratique : le devis d'une série de fiction (2)

Chiffrage de la postproduction d'une série TV



■ SEMAINE 5

EXERCICES DE SIMULATION

■ 1^{re} journée :

Le film d'animation

■ 2^e journée :

Exercice pratique : Le planning de postproduction d'un long métrage

■ 3^e à 5^e journée

Exercice pratique : le devis de postproduction d'un long métrage

La préparation du devis
Chiffrage de la postproduction
Comparaison des coûts entre tournage en 35 mm et tournage en numérique
Analyse d'exemples réels

Evaluation des acquis sous forme d'un examen final et d'une soutenance orale devant un jury composé de professionnels en activité.

L'analyse en détail du poste 8 permet d'apprécier les capacités des stagiaires à saisir les enjeux et tirer les connaissances et savoir-faire indispensables pour évaluer la postproduction d'un film.

seront évalués :

- la capacité à défendre sa stratégie de production
- la capacité à estimer les moyens artistiques et techniques nécessaires à la postproduction d'une fiction.

Bilan du stage

■ SEMAINE 6

Evaluation écrite

Objectif : évaluer les connaissances acquises
Contenu : 2 heures d'évaluation suivies de 2 heures de correction orale

Evaluation orale

Les stagiaires reçoivent le scénario d'un court-métrage de 20 min, soigneusement choisi pour la multiplicité des problématiques abordées pendant la formation.

Les stagiaires doivent établir le dépouillement VFX, le planning de postproduction et le devis du poste 8.

Ce dernier devra tenir compte des intentions artistiques du réalisateur et des contraintes financières.

Documents de travail : plan de travail, scénario, devis, note d'intention du réalisateur et le plan de financement.

Durée de la soutenance : 40 minutes par personne.

Déroulé de l'épreuve : A tour de rôle, les stagiaires présentent leurs documents face à un producteur et un directeur de postproduction.

C.G.V. CONDITIONS GENERALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

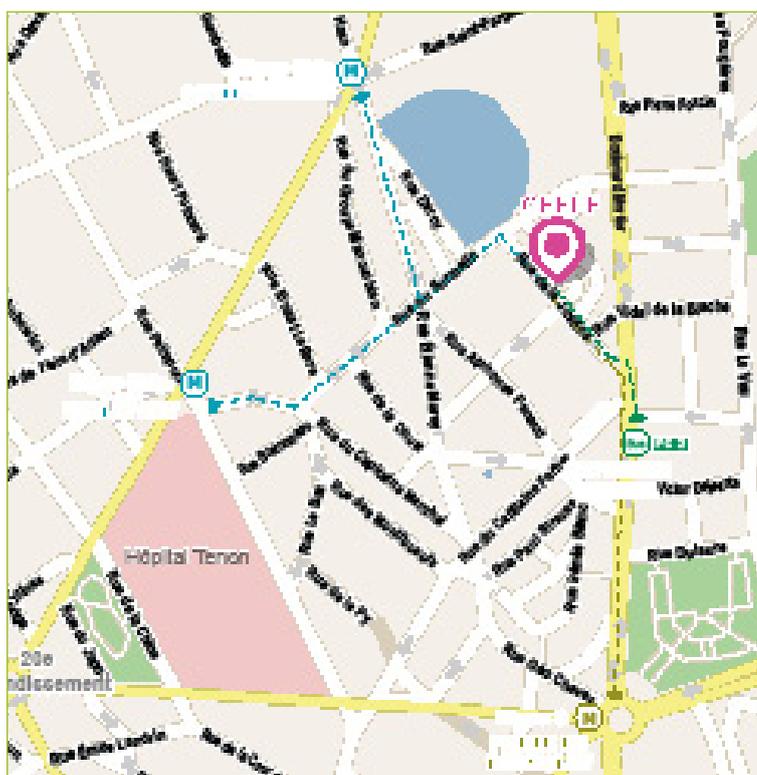
V . GARANTIES

Le CEFPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



■ ACCUEIL DU PUBLIC

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

■ NOUS CONTACTER

PAR COURRIER

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

Retrouvez-nous sur **Facebook**

 <https://fr-fr.facebook.com/cefpf.centredeformation/>

Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice et au 55 rue Etienne Marey, de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.

Le CEFPF - Association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siret 391 794 583 00057 Code APE 8559A N° de déclaration préfecture de Paris 11 75 192 997 5

